



AOÛT 2022

lun 01 août	77	77	12h46 à 18h43
mar 02 août	76	75	06h35 à 06h57 et 13h19 à 19h17
mer 03 août	73	70	06h35 à 07h32 et 13h53 à 19h52
jeu 04 août	67	64	06h35 à 08h08 et 14h29 à 20h31
ven 05 août	60	56	06h35 à 08h50 et 15h13 à 21h18
sam 06 août	53	50	06h35 à 09h43 et 16h08 à 22h00
dim 07 août	48	47	06h35 à 10h55 et 17h20 à 22h00
lun 08 août	48	52	06h35 à 12h20 et 18h42 à 22h00
mar 09 août	56	63	07h27 à 13h41 et 20h00 à 22h00
mer 10 août	69	77	08h40 à 14h51 et 21h07 à 22h00
jeu 11 août	83		09h41 à 15h49
ven 12 août	90	95	10h36 à 16h41
sam 13 août	99	102	11h25 à 17h29
dim 14 août	103	103	12h11 à 18h14
lun 15 août	102	99	12h52 à 18h55
mar 16 août	95	90	06h35 à 07h16 et 13h30 à 19h33
mer 17 août	84	77	06h35 à 07h52 et 14h06 à 20h10
jeu 18 août	70	63	06h35 à 08h28 et 14h41 à 20h48
ven 19 août	55	48	06h35 à 09h08 et 15h20 à 21h00
sam 20 août	41	36	06h35 à 10h01 et 16h10 à 21h00
dim 21 août	32	30	06h35 à 11h15 et 17h23 à 21h00
lun 22 août	31	34	06h35 à 12h44 et 18h53 à 21h00
mar 23 août	39	44	07h43 à 13h59 et 20h08 à 21h00
mer 24 août	49	55	08h42 à 14h52
jeu 25 août	60		09h27 à 15h33
ven 26 août	65	70	10h06 à 16h08
sam 27 août	74	78	10h42 à 16h41
dim 28 août	81	84	11h16 à 17h13
lun 29 août	86	87	11h49 à 17h46
mar 30 août	88	88	12h21 à 18h19
mer 31 août	87	85	12h53 à 18h51

NOTE SUR LE STATIONNEMENT A L'AVANT-PORT:

Les grands catways de 10m de l'Avant-Port sont strictement réservés aux unités de +10m.

Tout bateau d'une longueur de -10m stationnant sur un grand catway et n'ayant pas eu l'autorisation des agents du port sera automatiquement facturé de 20 euros sans délai. (règlement du port)

conditions de stationnement à l'avant-port

Le stationnement du bateau est possible à l'avant-port toute l'année **sous conditions**

en basse saison (1er novembre au 31 mars)**GRATUIT**

Stationnement gratuit à l'avant-port **sans conditions**.

Attention, période favorable au mauvais temps et crues de la Liane

en haute saison (1er avril au 31 octobre)**GRATUIT SOUS CONDITIONS**

-je rentre de mer et stationne le bateau en dehors des heures d'écluse et je ressort le lendemain en mer à toute heure.

-je rentre de mer et stationne le bateau à l'avant-port en dehors des heures d'écluse et je rentre mon bateau au bassin.

PAYANT

-si je sors mon bateau et stationne mon bateau pendant les heures d'écluse, puis sort en mer le lendemain pendant les heures d'écluse

-si mon bateau séjourne plus d'une nuit à l'avant-port sans sortie significative

Tarif 1ere nuitée: 11€, 2nd nuitée: 16€, 3e nuitée: 21€ etc...

**Avez-vous pensé à l'offre multi-bassin ?**

Etendez de 3 mois la possibilité de séjourner gratuitement à l'avant-port du 1er septembre jusqu'au 30 avril (au lieu du 1er novembre au 31 mars) grâce à l'option multi-bassin
* tarifs sur demande - disponible sur boulogne-marina.fr

sécurité

Avant de quitter votre emplacement, **ayez toujours le réflexe d'observer l'état des feux de signalisation** situés de part et d'autre du barrage.

Feux éteints

Aucun danger

feu bleu clignotant

Ce feu indique qu'une activité de libre circulation de poissons (LCP) est en cours.

Un courant à l'avant-port ou au bassin Frédéric Sauvage a lieu. Vous devez faire attention.

1 feu bleu fixe

régulation automatique de la Liane, un courant a lieu à l'avant-port / bassin Frédéric Sauvage. Les sorties/entrées sont possibles, la vigilance reste toutefois demandée.

2 feux bleus fixe

Violent courant en cours. La Liane est en crue. Il est interdit de franchir l'écluse pour les abonnés du bassin Frédéric Sauvage. Extrême prudence demandée si vous devez quitter votre emplacement

**nous joindre**

06.76.98.74.98

contact@boulogne-marina.frVHF **9**